



Les Ailes du Noyonnais

INVITATION
Assemblée Générale Ordinaire
Samedi 29 février 2020 – 11h00
Chalet club - Aérodrome
Frétoy le Chateau

Ordre du jour

10h45. Accueil. Vérification des pouvoirs.

11h00. Ouverture de l'AGO.

1. Mot du président.
2. Approbation du PV de la dernière AGO du 2 mars 2019.
3. Rapport moral du président – approbation.
4. Rapport d'activité et bilan sportif.
5. Rapport comptable par le trésorier :
 - a. PV du Contrôleur aux comptes.
 - b. Bilan financier 2019 – approbation.
 - c. Budget prévisionnel 2020 – approbation.
 - d. Cotisation 2021 – vote.
6. Prévisionnel 2020 des aides et des activités du club :
 - a. Bourses.
 - b. Stages et formations.
 - c. Compétitions.
 - d. Site Internet
7. Questions diverses.

12h45. Clôture de l'AGO.

13h00. Pot amical et collation conviviale sur place offert par le club.

Nota : Afin de faciliter les achats du midi, merci de donner réponse de votre présence au plus tôt par mail ou par tél.

Le Président
Marcel HENIQUE



Para-Club les Ailes du Noyonnais

Président : Marcel HENIQUE Tél. 06 12 13 78 98
1, Square La Fontaine 75016 Paris

Courriel : paraclub.noyon@gmail.com - Internet : www.pcan.fr

RNA n°W603000630 - Siret n° 449 190 099 00019 - APE n° 9312 Z
Agréments : DDJS n°99-60 74 - APS n° 06011ET0234 et FFP n°60 19
Siège social : Hôtel de Ville - Bureau des Sports - 60400 Noyon Cedex
IBAN : FR76 1562 9026 6400 0201 7980 146 - BIC : CMCIFR2A

